



www.maisondelapolice.com

ADASP Yvelines

Pôle Hébergement
12 Rue de Vergennes
78 000 VERSAILLES

A Versailles, le

OBJET : Préavis de départ du foyer

Monsieur le responsable du pôle hébergement,

Je soussigné (e), ,

Par cette lettre je vous informe de mon intention de quitter la **Chambre N°** que j'occupe
située au **Foyer** et de mettre un terme à mon contrat de séjour.

Je m'engage à respecter le délai de préavis (article VII des conditions générales d'hébergement)

Je reconnais être informé(e) que tout préavis enregistré **après le 10 du mois** ne sera pas pris en compte pour un départ fin de mois. La demande sera de fait reportée au mois suivant et la participation aux charges d'hébergement du mois de départ restera due.

Je prendrai contact au minimum 48 heures avec vous afin que nous convenions d'un rendez-vous pour établir l'état des lieux de sortie.

Bien cordialement,

Signature

*** Exemple : Je souhaite quitter le foyer le 30 Juin, je donne mon préavis avant le 10 juin
Tout mois commencé est dû et ne peut prétendre à aucun remboursement (même partiel).**